

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy,
Membres présents : MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon,
Invité : Néant,
Membres excusés : MME. Véronique Autexier,
M. Alain Vedrenne.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7
- 2 : Homologation des rencontres des Finales des Coupes départementales Seniors et CR7
- 3 : Reports des rencontres
- 4 : Etude des forfaits et amendes
- 5 : Homologation de la décision de la Commission : Litiges et Contentieux

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Modifications du Calendrier général des compétitions SENIORS et CR7
- 2 : Dérogation temporaire aux RG du District de Football de la Charente
- 3 : Synthèse des rencontres D4 et CR7 des 2 et 3 mai 2026
- 4 : Réunion avec les clubs finalistes

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les membres qui lui ont part de leur absence.

Formalités : Le PV N° 38 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 06/05/2026 est approuvé, sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7

Décision 1 : La Commission homologue les rencontres des Coupes Seniors et CR7, les rencontres (matchs en retard) des championnats Seniors et CR7 des 8, 9 et 10 mai 2026, sous réserve des procédures en cours et à venir, auprès des commissions ad hoc.

2 – Homologation des rencontres des Finales des Coupes départementales Seniors et CR7

Organisation des Finales

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE BRACHET

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier de la Finale :

1 rencontre avec 2 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Samedi 16 mai 2026, sur les installations du stade Lebon.**

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le délégué sera désigné par la Commission des délégués.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Le club recevant doit fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

La rencontre :

- AS SOYAUX // FC CONFOLENTAIS

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE JACKY DEBRIS

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier de la Finale :

1 rencontre avec 2 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Samedi 16 mai 2026, sur les installations du stade Lebon**.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le délégué sera désigné par la Commission des délégués.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Le club recevant doit fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

La rencontre :
- CF CROUIN // AS VOEUIL

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier de la Finale :

1 rencontre avec 2 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Samedi 16 mai 2026, sur les installations du stade Lebon**.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le délégué sera désigné par la Commission des délégués.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Le club recevant doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

La rencontre :
- SC MOUTHIER 2 // CHASSENEUIL US 2

COUPE CR7

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier de la Finale :

1 rencontre avec 2 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Samedi 16 mai 2026, sur les installations du stade Lebon.**

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le délégué sera désigné par la Commission des délégués.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Le club recevant doit fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

La rencontre :
- CS ANGOULEME LEROY 4 // FC LA ROCHE RIVIERES 4

Décision 2 : La Commission homologue la programmation des rencontres des Finales des Coupes départementales Seniors et CR7

3 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D1 – Intersport		Soyaux As – Confolentais Fc	04/04/2026	23/05/2026	19h00
D1 – Intersport		Fc Charente Limousine 2 – Alliance Foot 3B 2	13/06/2026	23/05/2026	19H00
D1 – Intersport		Confolentais Fc – Fc Charente Limousine 2	30/05/2026	29/05/2026	20h30
D2 – Intersport	A	La Roche Rivières Fc 2 – St Severin Palluau	08/11/2025	14/05/2026	15h00
D2 – Intersport	A	Chasseneuil Us – Aigre As	06/12/2025	23/05/2026	20h00
D2 – Intersport	A	Haute Charente Fc – La Roche Rivières Fc 2	07/12/2025	24/05/2026	15h00
D2 – Intersport	B	Isle Espagnac Fcc – Sireuil Js 2	29/11/2025	23/05/2026	20h00
D2 – Intersport	B	Merpins As – Gond Pontouvre Gsfp	07/12/2025	24/05/2026	15h00
D2 – Intersport	B	Verdille Usa – Jarnac Sports 2	06/12/2025	23/05/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Us Bandiat Foot – Abzac Us	25/10/2025	14/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Chabonais Fc – Us Bandiat Foot	23/11/2025	24/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Fc St Cybardeaux – Verdille Usa 2	26/10/2025	14/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Asc Mayotte – Rouillac Fc	23/11/2025	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Fléac Es – Asc Mayotte	30/11/2025	24/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Rouillac Fc – Anais Us	29/11/2025	23/05/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Verdille Usa 2 – Ent Foot 16	29/11/2025	23/05/2026	17h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Champniers Es 3	07/03/2026	20/06/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Es Fléac – Asc Mayotte	24/05/2026	17/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Mouthiers Sc 2 – Alliance Foot 3B 3	25/10/2025	13/05/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Mouthiers Sc 2 – Voeuil As	06/12/2025	23/05/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Gond Pontouvre Gsfp 2 – Crouin Fc	01/03/2026	24/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Alliance Foot 3b 3 – Crouin Fc	14/06/2026	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	St Hilaire Fc – Grande Champagne Js 2	30/11/2025	17/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Sud Charente Fc – St Hilaire Fc	06/12/2025	20/06/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Aj Montmoreau – As Villebois Hte Boeme	06/06/2026	15/05/2026	20h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Asc Saulgond - St Claud Sc	14/06/2026	17/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	B	St Amant de Boixe Fc – Aigre As 2	03/12/2025	23/05/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Mosnac As – Cs Chassors	08/03/2026	17/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Cs Chassors – Ent Jarnac 4 St Brice	07/06/2026	21/06/2026	15H00

D4 – Fournil de Bassac	E	Garat Sers Vouzan Js 2 – Gond Pontouvre Ac 2	23/11/2025	21/06/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Garat Sers Vouzan Js 2 – Puymoyen As 3	14/06/2026	17/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Us Balzac – Lsc Feuillade	31/05/2026	24/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	G	St Aulais Chalignac – Salles d'Angles As	01/03/2026	24/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	G	Chantillac Us – Montmoreau Aj 2	14/06/2026	17/05/2026	15h00
CR7	A	La Roche Rivieres Fc 4 – Charente Limousine Fc 4	08/11/2025	23/05/2026	18h00
CR7	B	Mosnac As 2 – Nersac Fc 3	02/11/2025	24/05/2026	15h00
CR7	B	Mosnac As 2 – Sireuil Js 3	08/03/2026	17/05/2026	12h30
CR7	B	Chassors Cs 2 – Verdille Usa 4	07/06/2026	21/06/2026	13h00
CR7	C	Ent Garat 3 Dirac 1 3 – Angoulême Leroy Cs 4	23/11/2025	24/05/2026	15h00
CR7	C	Roullet Fc 2 – Ent Garat 3 Dirac 1 3	28/02/2026	20/06/2026	18h00
CR7	C	Champniers Es 4 – Mouthiers Sc 3	06/03/2026	20/06/2026	20h00
CR7	C	Asc Mayotte 2 – As Puymoyen 4	05/04/2026	24/05/2026	11h00
CR7	D	Salles d Angles As 2 – Berneuil Salles Ent 2	30/11/2025	24/05/2026	13h00

Décision 3 : La Commission valide les changements d'horaires et de dates, et demande au secrétariat d'informer les clubs, la Commission Départementale d'arbitrage et la Commission des Délégués.

4 – Etude des forfaits et amendes :

Forfait(s) et Amende(s)

D4 – Poule 5

Montmoreau Aj 2 (1^{er} forfait) du 10/05/2026

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Décision 4 : La Commission valide les forfaits et les amendes

5 – Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux

PV 26 DU 07/05/2026

Match N°54143157 : CHAMPIONNAT D4 – FOURNIL DE BASSAC – POULE G – MONTMOREAU AJ 2 // CHATEAUBERNARD SL 2 du 02/05/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu à l'équipe de CHATEAUBERNARD SL 2 (moins 1 point – 0 but) sans en attribuer le bénéfice à l'équipe de MONTMOREAU AJ 2 qui conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués (0 point – 1 but).

PV 27 DU 11/05/2026

Match N°54139407 : CHAMPIONNAT D4 – FOURNIL DE BASSAC – POULE D – COURBILLAC OF 2 // MOSNAC AS du 01/05/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu à l'équipe de COURBILLAC OF 2 (moins 1 point – 0 but à 3) sans en attribuer le bénéfice à l'équipe de MOSNAC AS.

Décision 5 : La Commission homologue les décisions prises par la Commission Litiges et Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Modifications du Calendrier général des compétitions SENIORS et CR7

RAPPEL : Le Calendrier général est en ligne sur le site du District

	Anciennes dates	Nouvelles dates
Finales Coupes SENIORS et CR7	16/05/2026	16/05/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J13)	14 et 15/03/2026	30 et 31/05/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J18)	11 et 12/04/2026	06 et 07/06/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J21)	09 et 10/05/2026	13 et 14/06/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J22)	24/05/2026	28/06/2026

- 2 : Dérogation temporaire aux RG du District de Football de la Charente

RAPPEL

Ce que stipulent les RG :

Article 23 - Horaires des rencontres

23.1/ L'horaire officiel pour les rencontres départementales Seniors masculines et féminines est fixé le dimanche à 15H00 à l'exception de celles disputées en lever de rideau qui débiteront à 13H00.

23.2/ Les rencontres dont les clubs bénéficient d'un Eclairage classé Niveau E1 à E6 seront automatiquement fixées le samedi à 19H00 ou à 20H00 selon le souhait du club au moment de son engagement. Les clubs adverses ne pourront s'opposer à cet horaire fixé en début de saison par le club recevant. Les levers de rideaux se dérouleront à 17H00 (si la rencontre suivante débute à 19H00) ou à 18H00 (si la rencontre suivante débute à 20H00). Si le classement fédéral de l'installation d'éclairage intervient au cours de la saison, le club concerné indique à la commission compétente son intention de l'utiliser pour les équipes souhaitées.

Ce que propose la CCS :

La commission des compétitions SENIORS propose d'amender temporairement les règlements généraux, considérant :

- les reports des journées J10, J11, J12 et J13,
- la multiplication des arrêtés municipaux d'interdiction d'utilisation des installations sportives,
- la mise en péril du bon déroulement des compétitions SENIORS,
- la volonté du District de maintenir les Coupes départementales SENIORS.

La CCS souhaite que de façon exceptionnelle et dérogatoire aux articles 23 et 23.1 des RG du district de Football de la Charente, les rencontres puissent se jouer en semaine :

- si c'est une demande des clubs, sous réserve de l'accord obligatoire des 2 clubs,
- si nécessité car plus de dates disponibles, la CCS imposera une date en semaine.

Cette possibilité est offerte du 11/02/2026 au 28/06/2026.

Après cette dernière date, cette disposition deviendra caduque et les articles 23 et 23.1 des RG seront à nouveau appliqués dans leur rédaction originelle.

- **3 : Synthèse des rencontres D4 et CR7 des 8, 9 et 10 mai 2026 (journée de rattrapage)**

Championnat D4 :

- 8 matchs programmés
- 7 réalisés + 1 annulé suite à 1 FM
- 47 buts marqués, Moyenne = 6,71 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 5 FG (suite à 15 FM) et 25 FM concernant 21 équipes

Championnat CR 7 :

- 1 match programmé
- 1 réalisé
- 3 buts marqués, Moyenne = 3 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 12 FG (suite à 35 FM) + 17 FM concernant 12 équipes

RG seront à nouveau appliqués dans leur rédaction originelle.

- **4 : Réunion avec les clubs Finalistes**

La Commission accueillait, ce jour, l'ensemble des clubs finalistes des Coupes SENIOR(ES) et CR7, conjointement avec la commission Féminine.

Un temps d'échanges pour présenter l'organisation des finales du 16 mai 2026, sur les installations du Stade Lebon.

Gilles Rouffignat, secrétaire général du Comité Départemental Olympique et Sportif, a présenté l'opération « MAI SANS VIOLENCE ».

A ce titre, une présentation de cette opération ponctuera l'ensemble des finales.

Jean-Charles Guiguen remercie les clubs présents pour leur participation active lors de cette réunion.

Il fera remonter les propositions des clubs de AS SOYAUX et US CHASSENEUIL à l'oreille du Président du District.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- AJ MONTMOREAU, du 08/05/2026, pris note,
- ES FLEAC, du 11/05/2026, pris note,
- AS PUYMOYEN, du 11/05/2026, pris note,
- JS GARAT SERS VOUZAN, du 11/05/2026, pris note

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°38 du 06/05/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation des rencontres des 8, 9 et 10 mai 2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des rencontres des Finales des Coupes départementales Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
4	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
5	Homologation des décisions de la Commission Litiges et Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 20 MAI à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

